

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	Arrdt	13 ^{ème}
Nom de site	RUE TOLBIAC	Numéro	T10695
Adresse du site	24-26, rue Tolbiac	Hauteur	R+9 (29.95 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé : « Résidence le logement des fonctionnaires »	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Orange présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non
Calendrier de suivi du dossier			
Date de validation de la version précédente du dossier			2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			02/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)			02/05/2021
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), 4G/5G (2100 MHz) orienté vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	6m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+4
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 3V/m - 120° < 3V/m - 240° < 4V/m 5G (3500) : 0° < 2V/m - 120° < 2V/m - 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	33.70m (azimut 0° et 240°) / 33.36m (azimut 120°)		
Incidence visuelle			
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antenne	Ajout de 3 nouvelles antennes		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue		
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Défavorable ☐ Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

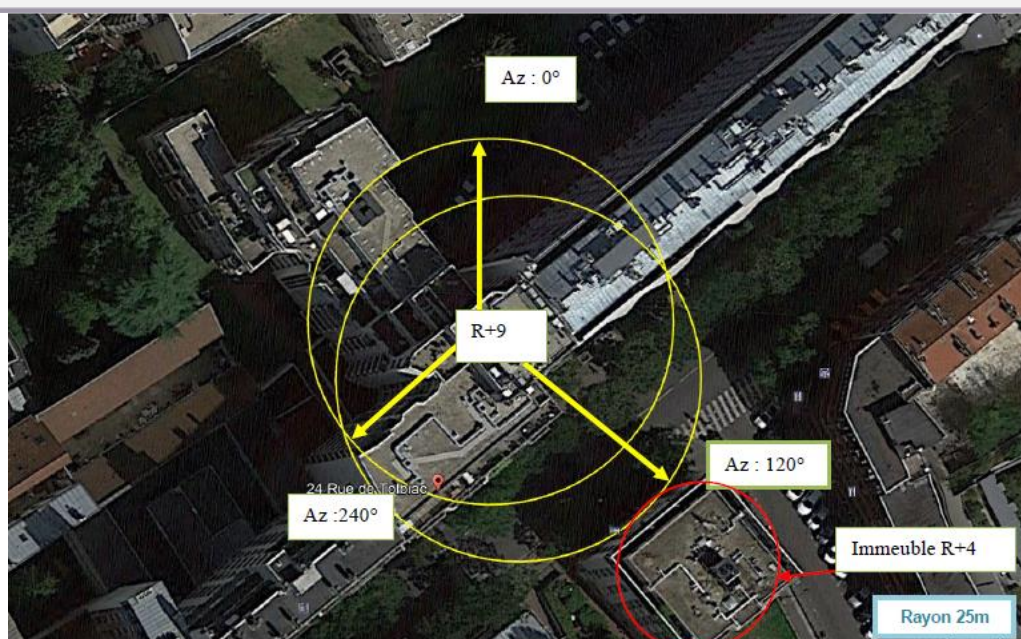


Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

NOM	ADRESSE	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance/antenne la plus proche (m)	ESTIMATION DE CHAMPS REÇUS (V/m)*
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	17 RUE DE TOLBIAC 75013 PARIS	R+5	Oui	50 m	< 1 V/m
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	19 RUE DE DOMREMY 75013 PARIS	R+6	Non	70m	< 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 24-26 rue TOLBIAC 75013 PARIS-13--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 24-26 rue TOLBIAC 75013 PARIS-13--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 0°	Azimuth 120°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : modifications visibles



Etat projeté : modifications visibles



Etat de l'existant :



AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

